

## Compte rendu de la réunion du Conseil de quartier du Coteau Mercredi 17 novembre, 20 h, à l'École du Coteau

**Nombre d'habitants du quartier** : une vingtaine

**Pour la municipalité :**

**Camille Vielhescaze** (Premier adjoint, en charge de la démocratie citoyenne)

**Maëlle Bouglet, Denis Hercule, Robert Orusco** (Elus référents au conseil de quartier du Coteau)

**Vera De Sousa** (Chargée de mission participation citoyenne),

**Jean Paul Notte** (Chargé de mission prévention / Sécurité),

**Pour le conseil de quartier :**

**Bernadette Cazin, Mouna Doulaki, Jean-Michel Pescheux, André Roussard**

**Excusées : Amélia Brault-Malaval, Rosy Rajabaly**

Présentation de la nouvelle plateforme citoyenne :

<https://parlonsensemble-cachan.fr/>

Cet espace numérique est dédié aux concertations de la ville.

Cela permet aux habitants qui s'y connectent de :

- retrouver les traces des informations sur des démarches participatives de la ville comme le budget participatif ou l'Ecoquartier,
- de participer en ligne aux projets en cours, s'y inscrire comme autour du projet du site des Saussaies.



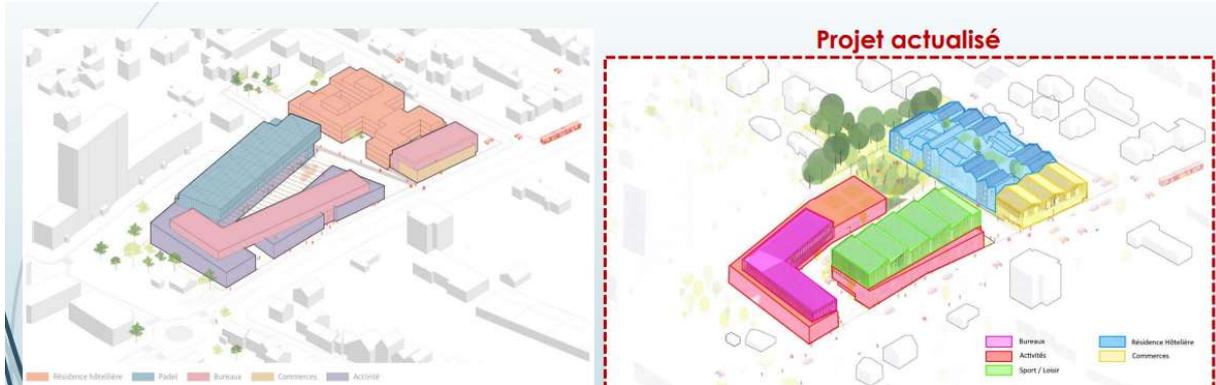
### Le projet du site des Saussaies

Ce projet de constructions se trouve à l'emplacement de ce qu'on appelait la ZAC du Coteau, entre les immeubles Courbet et la rue Gabriel Péri. Le dépôt de permis de construire est prévu pour début 2022, début de chantier début 2023 et fin de chantier, fin 2024.

Les différentes étapes de l'évolution du projet sont rappelées lors du conseil de quartier :

- Réunion publique en visioconférence (juin 21),
- Balade urbaine rassemblant les habitants et les représentants de l'opérateur Nacarat pour comprendre sur place l'intégration du projet (juin 21)
- 2 réunions riverains mitoyens + représentants de la mairie + Nacarat (octobre 21)
- Réunion publique avec présentation du projet modifié de l'opérateur suite aux réunions précédentes (octobre 21)

Le projet a évolué au fil des étapes : les bâtiments les plus hauts (sport et commerces) sont sur le rue Gabriel Péri, les bâtiments (résidence hôtelière de moyen séjour) le long de l'allée des Hautes Bruyères seront à 12 mètres des pavillons plutôt que 8 mètres et suppression des balcons ayant vue sur ces pavillons, les toits des bâtiments derrière Courbet avec des toits végétalisés, un espace verdoyant « petit bois » vers la villa Fleurie préservé, un cheminement piéton pour rejoindre Courbet en venant du Bus 186.



8 Sujets interrogés en cours d'études par Nacarat x Elus de Cachan

- La mobilité ;
- La tranquillité ;
- La circulation,
- L'obstruction d'ensoleillement ;
- Les vis-à-vis ;
- Les transports (notamment lien avec la ligne 14) ;
- Les inondations (notamment gestion des puits de lumière végétalisés dans le projet) ;
- La réversibilité des activités.

## La mobilité : point d'avancement du groupe de travail sur la circulation et le stationnement

Mesures acceptées par la mairie pour régler certains problèmes de circulation suite aux groupes de travail avec les habitants et la réunion de synthèse en septembre 21 ;

- Un STOP au bas de la rue du Panorama et de la rue Faure Beaulieu
  - Cette proposition doit être revue et rediscutée en tenant compte de tous les éléments
- Un passage piéton au bas de la rue du coteau
  - Cette proposition doit être revue et rediscutée en tenant compte de tous les éléments
- Sens unique au début de la rue des Vignes ;
- Installation d'un passage piéton rehaussé face au sentier de la Fontaine couverte
  - Réalisés en 2019

Problèmes à résoudre et pistes d'amélioration du groupe de travail à discuter/négocier avec autres acteurs (Département, Territoire, Etat) :

- **Poids lourds rue du Coteau :**
  - proposition d'installation de plusieurs panneaux de signalisation en haut de la rue (annonce d'un stop à 200 m, de la descente dangereuse etc.) ; intégrer comme prévu un passage piéton en bas de la rue du Coteau ;
- **Embouteillages rue Emile Zola :**
  - proposition d'un sens interdit sur une portion ou sa totalité (mais problème à gérer des tournées de camions de collecte des déchets d'ordures) pour ne pas accéder à l'A6, permette d'entrer sur l'A6 par la bretelle aménagée pour les camions des chantiers du Grand Paris (mais l'Etat ne veut pas), mieux synchroniser les feux tricolores Colonel Fabien/Péri (à voir avec le département), etc.
  - cette proposition sera à réfléchir collectivement avec les riverains dans le cadre d'un atelier du conseil de quartier

## Travaux du Grand Paris au jardin Panoramique : réunion d'arpentage

Une réunion sur le terrain en mai dernier a permis à des habitants ayant subi des nuisances de rencontrer des représentants de la Société du Grand Paris, en présence d'un élu et du conseil de quartier.

Ces habitants ont pu montrer les dégâts sur leur maison et expliquer leurs problèmes avec la reconnaissance du lien entre les travaux du tunnelier ou de l'ouvrage du Jardin et les dégâts sur leur maison. Certains habitants ont pu raconter toutes les nuisances sonores et vibratoires qu'ils ont subies.

A ce jour, les discussions entre les habitants et les assureurs et experts n'ont pas apporté de conclusions positives pour les propriétaires. Par ailleurs, sur le Coteau, seulement 2 dossiers de demandes d'indemnisation envoyés pour les nuisances sonores subies pendant la période de gros travaux du jardin Panoramique. La SGP indique que des dossiers documentés peuvent encore leur être envoyés. Les habitants peuvent contact avec le conseil de quartier pour connaître la meilleure marche à suivre.

## Travaux du Grand Paris au jardin Panoramique : suite des travaux de l'ouvrage

Les travaux se dérouleront de 7h à 20h et seront moins bruyants que les travaux de génie civil.  
Planning prévisionnel 2020-2025

- Aménagement du puits par la société TERIDEAL : 1<sup>er</sup> trimestre 2022 -> fin 2023.
- Aménagement paysager en surface sur l'emprise du chantier : 4<sup>eme</sup> trimestre 2023 -> mi 2024.
- Installation des équipements systèmes et les essais : début 2023 -> mi 2025

### Aménagements du Jardin Panoramique

En dehors de l'emprise du chantier du Grand Paris : réaménagement paysager dont la plantation d'arbres en haut du jardin et sur les côtés de type « forêt urbaine » (présentation en réunion publique cette année). La date de plantation envisagée est repoussée d'une année.

D'autres projets pour lesquels des financements par le budget participatif 2022 pourraient les faire aboutir :

- un lieu réservé pour le jeu de jeunes enfants (groupe de travail au sein du conseil de quartier)
- un projet d'un coin réservé aux chiens.

## Budget participatif sur le Coteau :

suivi de projet sur l'aménagement des abords de la Fontaine couverte (boulevard de la Vanne)



Deux associations ont proposé ce projet qui va voir le jour grâce au budget participatif 2020.

Les Jardins Partagés vont entretenir des carrés potagers sur le petit terrain au-dessus de la Fontaine. Les plans d'aménagement des jardinières ont été présentés au conseil de quartier.

Les Ateliers du Val de Bièvre réaliseront des panneaux pédagogiques sur l'histoire de la fontaine couverte et du partage des eaux qui s'effectuait ici grâce à une balance.

Contact Jardins Partagés : <https://jardinspartagesdecachan.jimdofree.com/>

Contact Les Ateliers du Val de Bièvre : <http://lesateliersduvaldebievre.fr/>

## La mémoire du Coteau : appel à contribution

Une collecte de photos, cartes postales, film est relancée afin de garder en mémoire l'évolution de notre quartier d'un point de vue urbanistique, architectural, économique : maisons, rues, commerces ont beaucoup évolué au fil des années. Contactez le conseil de quartier qui collecte les documents.

**Contact Conseil de quartier du Coteau : [cdq.coteau@gmail.com](mailto:cdq.coteau@gmail.com)**

## Fête des lumières le 11 décembre

La traditionnelle descente aux lampions à travers la ville se déroule le samedi 11 décembre pour aboutir square des Tulipiers situé entre le Théâtre et l'église Ste Germaine, à côté du marché artisanal de Noël.

- Départ Coteau-La Plaine : 17h30 à l'annexe du marché, rue des Saussaies
- Départ à l'ouest de la ville : 17h45 en haut de la promenade du Loing et Lunain
- Départ au centre-ville : 18h15 à l'aqueduc du Loing
- 18h30 : envol des lanternes chinoises au square des Tulipiers

Il est recommandé de préparer ses propres lampions. Nous en aurons à distribuer mais s'il y a trop de monde, il y aura des mécontents.

Nous avons besoin de volontaires pour organiser la fête des Lumières le 11 décembre. Si vous êtes volontaire, merci d'envoyer un email à [cdq.coteau@gmail.com](mailto:cdq.coteau@gmail.com)

## Aménagements de l'école du Coteau

Une classe de CE1 a participé à un projet « Cours Oasis » pour réfléchir à la lutte contre les ilots de chaleur et proposer un aménagement d'une partie de la cours.

Une concertation démarre prochainement sur les aménagements des abords de l'école : 450 m2 seront consacrés à un nouvel espace public.

## Questions des habitants transmises à la mairie

- Camionnettes ventouses boulevard de la Vanne près avenue Léon Blum.
- Squat au niveau du 240 bd de la Vanne et carcasse de voitures à ce niveau.
- sentier Defait et des Goischères non rénovés avec difficultés de stationnement
- rue Emile Zola : trafic important de voitures et même de camions, vitesse, incivilité des conducteurs
- pollution lumineuse boulevard de la vanne due à un éclairage public trop intense depuis leur mise à la norme européenne en 2019.

Le conseil de quartier remercie les participant.es.

Le présent compte rendu est disponible sur le [site de la ville](#) et sur [le blog du conseil de quartier](#) dans la rubrique « Présentation des réunions ».

**Merci de faire circuler le compte rendu auprès de vos voisins.**

Rendez-vous donc sur le Blog de votre comité de quartier : <https://www.cdq-coteau-cachan.fr/>

Pour contacter le conseil de quartier, par courrier :

**17 rue des Vignes, 94230 Cachan**